

Études Supérieures en Sciences

Islamiques

DESI

Guide de l'étudiant

MAJ le 17/08/2022

Vous venez de rejoindre la préparation à distance aux études islamiques en langue française proposée par l'Institut Européen des Sciences Humaines de Château Chinon (IESH).

Le présent guide a pour objet de vous présenter le Diplôme d'Études Supérieures en Sciences Islamiques DESI (de niveau bac + 3)¹ destiné aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Complet et diversifié, le programme scientifique proposé vous permettra de satisfaire vos centres d'intérêt et votre curiosité intellectuelle en vue d'une bonne connaissance des sciences islamiques.

Le présent guide doit être lu attentivement car il est destiné à répondre à l'essentiel des questions que les étudiants peuvent se poser sur leur formation.

Avantages des Études à Distance avec l'IESH de Château Chinon

- Un cursus permettant l'acquisition de connaissances théologiques de niveau universitaire.
- Bénéficier d'une expérience de près de trente ans dans l'enseignement.
- Un suivi assuré tout au long de la préparation.
- Des contenus rédigés par des enseignants de l'IESH.
- Des cours en ligne en direct et des replays accessibles toute l'année 24h/24h.

¹ Le diplôme du DESI étant dispensé par un établissement d'enseignement privé qui n'est pas sous contrat avec l'État, la reconnaissance du diplôme lors de sa présentation auprès d'autres établissements est soumise aux conditions d'équivalence de l'établissement d'accueil.

Sommaire

Présentation et conditions générales	5
1- Conditions d'inscription	5
2- Frais d'études	6
3- Règlement des Examens	7

Moyens pédagogiques	9
1- Cours en ligne	9
2- Rencontre Annuelle	9
3- Permanences	10
4- Déroulement de la formation	10

Contenu de la formation	11
--------------------------------------	-----------

Présentation et conditions générales

Le Diplôme d'Études Supérieures Islamiques (DESI) est un certificat qui permet d'acquérir un niveau d'enseignement supérieur équivalent au niveau bac + 3. L'accès à cette formation est réservé aux titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Elle s'étend sur trois années.

Objectifs:

- Acquérir de solides connaissances de base dans les disciplines théologiques musulmanes pour incarner et transmettre un Islam éclairé.
- Développer une faculté d'adaptation du droit musulman « fiqh » en associant la connaissance théorique des textes aux spécificités du contexte occidental.
- Découvrir la diversité des avis en théologie et développer une ouverture d'esprit et une éthique du désaccord dignes de l'Islam.

1- Conditions d'inscription et procédure

- **Une inscription vous engage**, pour valider l'inscription, il faut s'acquitter de la première partie des frais d'inscription de 250€ (non remboursables en cas d'annulation)².
- S'acquitter du reste des frais d'inscription échelonnables d'Octobre à Juin. Les frais d'inscription sont payables par virement sur le compte bancaire de l'institut ou par chèque bancaire à l'ordre de l'IESH. L'étudiant pourra envoyer plusieurs chèques avec, au dos, la date à laquelle il ou elle souhaite qu'ils soient encaissés.
- Être en mesure de suivre les cours en langue française.
- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'IESH.
- Les personnes non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent peuvent demander à l'IESH une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue d'une inscription en DESI.
- La réussite au cursus Culture Musulmane (1 an) permet aux non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent l'inscription en DESI.
- L'inscription est validée après avoir effectué toutes les démarches administratives et le paiement de la première partie des frais d'inscription. Les supports de cours seront envoyés par coli entre 15 jours et un mois après la date d'inscription. (Hors vacances estivales auquel cas le délai peut être plus long.)
- En cas d'annulation d'inscription en cours d'année (après envoi de coli la première partie des frais d'inscription de 250€ est non remboursable), le reste des frais sera calculé en fonction de la date de désinscription à hauteur de 100€ par mois de cours entamé.
- La modification d'inscription est possible tout au long de l'année, avec le retrait ou l'ajout de modules supplémentaires.
- Pour toute information d'ordre administratif, une permanence téléphonique est assurée par le service de scolarité des Études à Distance du Lundi au Jeudi de 11h à 13h et de 15h à 17h30 au 0386794761.
- Pour toute information d'ordre scientifique une permanence sur zoom et/ou un contact de chaque enseignant seront communiqués en début d'année afin d'accompagner et de répondre aux questions de cours des étudiants tout au long de l'année.

² Une inscription vous engage, réfléchissez bien avant de vous inscrire.

2- Frais d'études :

- Formule complète (tous les modules) :

850 € / an (dont 250 € à verser en acompte lors de l'inscription, l'acompte est non remboursable)

- Formule modulaire :

Frais d'inscription fixes : 250 €

(Pour une réinscription en même niveau, les frais d'inscription sont de 100 €)

Les 250€ non remboursables comprennent : le traitement de l'inscription, les frais de dossiers, le coût des livres, la fabrication des fascicules, les frais d'envoi de coli, la mise à disposition des accès au cours.

+

Frais par matière semestrielle : 60 €

Frais par matière annuelle : 110 €

Les frais au total comprennent les droits d'inscription à l'IESH, les documents de travail, le coût des livres et des fascicules, des envois, la mise à disposition des accès aux cours en direct et des accès au replays, le suivi annuel des requêtes administratives et le suivi annuel scientifique.

Ils ne comprennent pas les séminaires optionnels ou autres non spécifiés dans le présent guide.

Une **Réduction** de 30% pour la deuxième personne d'un couple, ou un membre d'une même famille ou pour une inscription dans un second cursus sera accordée sur le cursus le moins cher, à condition que cela concerne des formules complètes, non modulaires.

Une **Réduction** de 30% sera accordée pour tout étudiant de l'IESH e-distance qui s'inscrit à un des séminaires périodiques (en ligne ou en présentiel) proposés par l'IESH de Château Chinon à condition qu'il ait lieu durant les vacances scolaires, hors période estivale.

Une **réduction** de 10% pour un groupe de minimum 5 personnes est prévue pour les personnes inscrites par une association partenaire de l'IESH.

Une **réduction** de 20% pour un groupe de min 10 personnes est prévue pour les personnes inscrites par une association partenaire de l'IESH.

L'application d'une seule réduction est possible par cas, les réductions ne se cumulent pas les unes aux autres.

Paiement des frais:

- Les frais sont payés par chèque bancaire, ou par virement bancaire à l'ordre de l'IESH de Château Chinon.
- Possibilité de paiement échelonné à condition que le premier versement corresponde à l'acompte (250 €) et que la totalité des frais soit soldée avant la fin du mois de Juin.
- Une inscription vous engage. L'acompte est non remboursable en cas d'annulation d'inscription.
- En cas d'annulation d'inscription en cours d'année (l'acompte est non remboursable), le reste des frais sera calculé en fonction de la date de désinscription à hauteur de 100€ par mois de cours entamé.

- Les frais sont payables exclusivement en Euros.
- L'étudiant est prié de conserver les justificatifs de paiement durant sa scolarité au sein de l'institut en vue de les présenter en cas de besoin.
- Pour chaque cursus, l'étudiant est prié de procéder à des paiements distincts.
- Pour les virements ou chèque, veuillez indiquer les références suivantes afin que les paiements soient correctement identifiés :

Libellé au dos du chèque ou en msg de virement :

IC/ n° étudiant / nom prénom de l'étudiant inscrit / année univ./ cursus-formule/

Exemple : IC / 7896 / Lali Karim / 2017-2018 / DESI 3 complet

À encaisser : mois

Si première inscription à l'IESH, renseigner 0000 pour le n° étudiant

Règlement des Examens

- 1- Conditions de participation aux examens:
 - a. Avoir effectué toutes les démarches d'inscription dont le paiement des frais d'inscription.
 - b. Etre équipé informatiquement avec un accès à internet
- 2- Pour le DESI, une session d'examens en ligne sous forme de QCM au format Google Form est prévue à la fin de chaque semestre (février et juin) pour tous les modules (hormis Coran, l'écrit et l'oral, pas d'examen en février seulement en juin et en septembre).
- 3- Une session de rattrapage est prévue au mois de septembre. Toute personne qui a eu un empêchement ou qui n'a pas validé un ou plusieurs modules à la session d'examens du premier ou du second semestre ou qui souhaite augmenter sa note peut passer en session de rattrapage.
- 4- Le planning d'examens ainsi que les accès vers les épreuves sont envoyés à l'ensemble des étudiants avant chaque session, il appartient à l'étudiant de se connecter à l'heure de l'épreuve qui le concerne et de remplir la copie d'examen (pas d'inscription requise aux examens).
- 5- Les Oraux de Coran ont lieu sur inscription (créneau de 10 min/étudiant) et en décalé des épreuves écrites, un lien pour réserver le créneau est envoyé avec le planning d'examens.
- 6- À la fin de chaque épreuve d'examen, la note de l'examen s'affiche et l'étudiant peut en prendre connaissance (sauf Coran oral).

7- En dessous de trois modules non validés, l'étudiant peut s'inscrire au niveau suivant dès l'ouverture des **inscriptions en ligne** www.iesh.fr à la rubrique Études à Distance. (sans attendre les bulletins)

8- Critères de passage ou de défaillance:

L'étudiant est considéré « admis » s'il obtient au minimum 50/100 dans chaque module.

S'il obtient un minimum de 47/100 dans un seul module et que le reste est au dessus de 50/100, il est en mesure de demander une dérogation pour validation du module en question. La décision appartiendra au responsable scientifique des Études à Distance de l'IESH.

Les appréciations finales sont fixées selon le tableau ci-dessous :

Note sur 100	50 – 64	65 – 79	80 – 89	90 – 100
Appréciation	Acceptable	Bien	Très bien	Excellent

9- Rattrapage des matières défaillantes à l'année suivante:

- L'étudiant qui n'a pu obtenir un module a la possibilité de le repasser l'année suivante. Il devra alors s'inscrire dans le module et s'acquitter des frais (cf p.6).
- L'étudiant ne peut passer au niveau supérieur s'il a échoué dans plus de trois modules.

10- La non-présentation aux examens :

- L'étudiant qui ne se présente pas à un examen pour quelque motif que ce soit est considéré comme « défaillant », sauf cas d'urgence pour raison grave dûment justifiée et laissée à l'appréciation de l'administration.

11- Conditions de passage d'examen:

- Tout document ou matériel non expressément autorisé ne peut être utilisé par les candidats.
- L'usage des téléphones portables et autre moyen de communication ou d'information est strictement interdit pendant l'épreuve. Tout matériel de ce type doit être en position éteint et hors de portée du candidat.
- L'étudiant doit obligatoirement renseigner son numéro d'étudiant à chaque épreuve.
- La durée d'un examen doit être respectée et ne peut être prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- L'ouverture/fermeture d'une épreuve d'examen ne peut se faire en différé.

12- Les contestations:

- Le candidat ne peut contester une question de l'examen pendant l'épreuve.
- Le candidat peut contester dans les cas suivants:
 - o Si la question est hors programme. Dans ce cas, envoie un mail suite à l'examen à edistance@iesh.fr.
 - o La contestation de la note obtenue doit être effectuée par mail et fera l'objet de vérifications qui aboutiront à confirmation ou à un rejet.

13- Tentative de fraude:

- En cas de fraude ou de tentative de fraude, les sanctions qui peuvent être prononcées sont:

avertissement, blâme, exclusion provisoire (pour une durée maximale de cinq ans) ou définitive de l'institut.

- La sanction est prononcée par l'administration. L'administration peut également prononcer la nullité de l'épreuve, de la session d'examens ou de l'année.

Moyens pédagogiques

1- Cours en ligne :

Toutes les matières sont dispensées en direct, en ligne, sur la plateforme Zoom.

Les accès au cours via lien et code sont fournis à la rentrée suite à la validation d'inscription.

Les cours en ligne portent sur les ouvrages et fascicules au programme.

Ces cours sont essentiels à la bonne compréhension des ouvrages et sont destinés à :

- Compléter les manuels reçus.
- Fournir un enseignement méthodologique comparable à celui dispensé en régime présentiel en arabe.
- Accompagner le travail individuel des étudiants.
- Répondre aux questions de cours

La présence à ces cours est vivement recommandée.

Replays :

En cas d'empêchement pour assister en direct aux cours en ligne, l'étudiant a la possibilité de visionner les enregistrements des cours avec les replays accessibles 24h/24h tout au long de l'année (jusqu'à septembre).

Le tableau des liens replays est mis à jour au lendemain du cours sauf pour les cours du vendredi, la mise à jour est faite le Lundi.

NB : L'accès à un ordinateur et à une connexion internet sont indispensables pour pouvoir travailler. Une adresse personnelle et électronique vous sera également demandée.

Les cours en ligne sont obligatoires (en direct ou en replay). Lors de ces cours, le professeur approfondit le contenu des manuels. Les informations complémentaires font partie intégralement du programme et seront supposées acquises pour les examens.

L'emploi du temps hebdomadaire des cours est communiqué à l'étudiant le jour de la rentrée généralement prévue la première semaine d'octobre.

2- Rencontre Annuelle:

À condition que le contexte le permette, et à titre facultatif, une rencontre annuelle des étudiants à distance est prévue chaque année.

Elle est l'occasion de réunir les étudiants et les professeurs dans un moment convivial et fraternel autour de séminaires au sein du campus de l'institut durant quelques jours.

Les frais d'inscriptions du DESI ne comprennent pas les frais de séjour de la rencontre annuelle.

3- Permanences:

Une permanence scientifique sur Zoom est prévue avec M. Zenati de manière hebdomadaire afin de répondre aux questions de cours.

La permanence scientifique ou contact des autres enseignants sera communiquée en début d'année. Les étudiants peuvent ainsi s'entretenir avec les enseignants et avoir des réponses à leurs questions autour des cours tout au long de l'année.

4- Déroulement de la formation:

Le premier travail consiste à trier les supports reçus. Pour ce faire, se référer à la notice descriptive du programme qui détaille les différentes matières (**p 11** du présent guide).

Le travail à distance exige plus d'auto-discipline qu'un encadrement en présentiel. À vous de puiser dans les ressources spirituelles nécessaires à la motivation.

Aussi, il est indispensable de vous faire un programme de travail et de vous y tenir. Chaque module demande un certain temps de travail personnel afin de comprendre et synthétiser la matière.

Votre programme de travail est la clé de votre réussite, vous pouvez l'adapter à votre rythme en fonction de vos occupations professionnelles et de vos charges familiales.

Lisez attentivement vos cours, repérez les points essentiels et faites en une synthèse sur des fiches que vous utiliserez pour la révision.

Votre préparation vous demandera une disponibilité importante et des efforts intellectuels qui fatiguent, ce qui peut provoquer doute, essoufflement et difficulté. Patientez et persévérez, vous allez y arriver. N'hésitez pas à faire des pauses et à avoir des moments de distractions et de loisirs avec vos proches. Cela permettra de vous revitaliser, évacuer le stress de la préparation et acquérir une meilleure assimilation des cours.

Que Dieu vous accompagne.

Contenu de la formation

Contenu de la 1^{ère} année du DESI

Matière	Support	Coef.	Type Module
1- Coran (mémorisation et règles de psalmodie)	Livre « Le Tajwîd Simplifié » de Farid Ouyalize	2	Annuel
2- Droit musulman : (malikite et comparé) Les règles des actes cultuels	Fiqh Comparé : Livre « Simplification des règles des actes cultuels » + Fiqh Malikite : fascicule IESH	5	Annuel
3- Les sciences du Coran	Livre « Les sciences du Coran » M. Zenati	2	1 ^{er} semestre
4- Méthodes exégétiques	Fascicule IESH	2	2 nd semestre
5- Les sciences du hadîth	Livre ou fascicule « Les sciences du hadîth » M. Zenati	2	2 nd semestre
6- Foi musulmane (les éléments de la foi)	Fascicule IESH	3	Annuel
7- Introduction à la législation musulmane	Livre « Qu'est-ce que la Shari'a ? » M. Zenati	2	1 ^{er} semestre
8- Spiritualité	Livre IESH « Les maladies du cœur »	1	2 nd semestre
9- La vie et les œuvres du Prophète (r) (Sira)	Livre « Fiqh as-Sira » de M. Al-Ghazali	1	Annuel

Contenu de la 2^{ème} année du DESI

Matière	Support	Coef.	Type Module
1- Coran (mémorisation et règles de psalmodie)	Livre « Le Tajwîd Simplifié » de Farid Ouyalize	2	Annuel
2- Droit musulman : Les Règles du mariage et du divorce	Fascicule IESH	5	Annuel
3- Commentaire de Versets Prescriptifs.	Fascicule IESH	3	2 nd semestre
4- Les mouvements politico-religieux	Livre ou Fascicule « Les Groupes Religieux de l'Islam : origine et doctrine » M. Zenati	2	2 nd semestre
5- Fondements du droit musulman : Les sources et la prescription juridique	Fascicule IESH	5	Annuel
6- Histoire et civilisation musulmane	Livre « Les Grandes Dates d 'Histoire de l'Islam » M. Zenati	1	1er semestre
7- Réformisme musulman	Fascicule IESH	1	1er semestre
8- Droit successoral	Fascicule IESH + cours vidéos à visionner	2	2 nd semestre

9- Foi musulmane	Fascicule prepare par le professeur	1	1er semestre
------------------	-------------------------------------	---	--------------

Contenu de la 3^{ème} année du DESI

Matière	Support	Coef.	Type Module
1- Coran (mémorisation et règles de psalmodie)	Livre « Le Tajwîd Simplifié » de Farid Ouyalze	2	Annuel
2- Droit musulman : les transactions financières	Fascicule : La Bidaya : chapitre des échanges - Averroès	5	Annuel
3- Commentaire de hadiths prescriptifs.	Fascicule IESH	3	2 nd semestre
4- Fondements du droit musulman 1 : Les règles linguistiques,	Fascicule IESH	5	Annuel
5- Qiyâs : Fondements du droit musulman 2 : l'ijtihad et le raisonnement par analogie	Qiyâs extrait de Livre de A. Khallaf + Extrait de thèse de L. Becheri	3	1 ^{er} semestre
6- Les finalités du droit musulman	Livre « Les Buts de la Loi islamique » Tahar Ibn Achour	2	2 nd semestre
7- Questions juridiques contemporaines	Livre ou Fascicule « Fatwas Contemporaines » du CEFR	2	1 ^{er} semestre
8- Les adages juridiques	Fascicule IESH	2	1 ^{er} semestre
9- Magistrature et arbitrage	Fascicule « Pour un Arbitrage » + fascicule « Les Sentences »	1	2 nd semestre
10- Les fondements de la prédication	Livre ou fascicule « L'Appel à Dieu : règles et fondements » M. Zenati	1	1 ^{er} semestre

*Institut Européen des Sciences Humaines
Centre de Bouteloin
58120 Saint-Léger de Fougeret*

edistance@iesh.fr
www.iesh.fr



Tel : 03 86 79 47 61 Du Lundi au Jeudi de 11h à 13h et de 15h à 17h30

Coordonnées bancaires

IBAN : FR76 1080 7004 5742 4217 8759 141

BIC : CCBPFRPPDJN

Code Banque : 10807

Code Guichet : 00457

N° du compte : 42421787591

Clé RIB : 41

Domiciliation/Paying Bank : BPBFC LA MACHINE